



Déchets
9 et 23 mars
6 et 20 avril
4 et 18 mai



Recyclage
2, 16 et 30 mars
13 et 27 avril
11 et 25 mai



Matières organiques
À venir en mai
(livraison du bac en avril)

Collecte des encombrants (gros déchets) à domicile : Le vendredi 14 mai



À LA MAIRIE



Maire

Monsieur Maurice Grimard

Conseiller, siège #01

Monsieur René Guimond

Conseiller, siège #02

Monsieur Dany Boucher

Conseiller, siège #03

Monsieur Jean-François Bienvenue

Conseillère, siège #04

Madame Marie-Blanche L'Hérault

Conseiller, siège #05

Monsieur Jason Tousignant

Conseillère, siège #06

Madame Carole Plamondon

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Dominique Lapointe

Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

Karine Paquet

Agente de bureau & réceptionniste

Lucie Leclerc

Inspecteur municipal

Jean Lépine

Opérateur en eau potable

Jérémie Lafleur

Inspection en bâtiment

(Émission permis et certificats)

1 866 441-0404

inspection@mrcbecancour.qc.ca

Bureau municipal

975, rue Principale Ouest

Parisville (Québec) G0S 1X0

Tél. : 819 292-2222 • Téléc. : 819 292-1514

info@municipalite.parisville.qc.ca

www.municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 13h30 à 15h

Mercredi : 18h30 à 20h00

Tél. : 819-292-2644

Office municipal d'habitation au cœur du Québec :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h00

Tél. : 819-367-2166

direction@omhcdq.com

Fabrique – 819-292-2058

fab@municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture Bureau de poste :

Lundi : 9h30 à 13h et 14h à 15h30

Mardi au vendredi : 9h30 à 12h45 et 14h à 15h30



MOT DU MAIRE



Au cours du mois d'avril, les résidents du milieu urbain de Parisville recevront un bac brun qui servira à la cueillette des matières putrescibles. Surprise : oui et non

Petit historique de la collecte à trois voies.

1996 Début d'un programme de compostage domestique.

2006 Adoption d'un 1er PGMR de la MRC de Lotbinière.

P = programme, G = gestion, M = matières, R = résiduelles.

2015 Adhésion de Parisville au PGMR de Lotbinière.

«Obligation d'adhérer à celui de Lotbinière ou de Bécancour. Comme nous sommes copropriétaires du site d'enfouissement de St-Flavien, choix facile!»

2016 Décision de construire une plateforme de compostage et collecte des matières putrescibles.

2019 Validation du projet au forum des maires de la MRC de Lotbinière.

Monsieur Stéphane Breton responsable du site d'enfouissement a tenu une soirée d'information à Parisville sur la vidange des fosses septiques en milieu isolé et a donné de l'information sur la 3e voie.

Le conseil adopta le 2 avril 2019 la résolution d'adhérer à une collecte partielle des matières putrescibles.

(76 % du territoire du milieu urbain de Parisville).

2021 Début de la collecte des matières putrescibles en mai.

2022 Le site d'enfouissement de St-Flavien n'acceptera aucune matière putrescible.

N.B. Les médias en ont fait mention maintes fois.

Selon RECY-QUÉBEC, plus de la moitié de notre poubelle est constituée de matières compostables tels les résidus de jardin, restes de table, gazon, feuilles ... ce qui génère beaucoup de méthane dans le site d'enfouissement. (le méthane est 25 fois plus polluant que le CO₂)! RECY-QUÉBEC estime à 182 kilogrammes par personne par année de rejet de matières organiques. Cela représente 10 tonnes métriques pour Parisville au coût de 110.00 \$ la tonne pour le traitement. Combien va coûter la cueillette ? Les soumissions des transporteurs ne sont pas connues.

Le gouvernement provincial accorde des subventions importantes pour ces projets environnementaux. Cet argent est puisé à même le fonds vert qui est alimenté par les taxes que vous payez sur l'essence et les autres produits considérés polluants.

Pour plus d'information, consulter le site : www.lavieenbrun.com.

ou

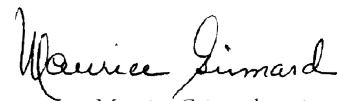
Madame Karine Paquet directrice générale adjointe au 819-292-2222.

Autres sujets

Les travaux de forage d'un nouveau puits sont maintenant terminés. La qualité et la quantité d'eau semblent prometteuses. Il reste à procéder à des analyses plus poussées et aux autorisations gouvernementales pour l'exploiter.

L'achat de la propriété sise au 960 rue Principale est conclu. Les travaux de nettoyage et de mise en valeur sont très avancés. Le comité de revitalisation municipale étudie la mise en valeur optimale des lieux. Nous croyons rendre des terrains disponibles pour la construction dès l'été.

Malgré les circonstances, votre municipalité demeure en action!


Maurice Grimard, maire



Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: **10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre**

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnatrices:

Dominique Lapointe, Karine Paquet et Lucie Leclerc

Montage et conception graphique:

Les Publications Municipales - 1 877 553-1955





UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819-292-2222 ou par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les plus brefs délais.

Merci de votre collaboration!

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL – TENUES À HUIS CLOS 9 MARS – 6 AVRIL – 4 MAI 2021

Les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles sur le site internet de la municipalité au www.municipalite.parisville.qc.ca sous l'onglet administration municipale. Ces séances se tiennent à la salle municipale, à 19 h 30.

Toutefois, en raison des décrets actuels en lien avec le Covid-19, de l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, les membres du conseil et les officiers municipaux siégeront à huis clos par visioconférence tant que nous serons en zone rouge.

Puisque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci est maintenant publicisée dès que possible sur le site internet de la municipalité (www.municipalite.parisville.qc.ca), permettant ainsi au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

TAXES MUNICIPALES

Rappel – Le premier versement pour le paiement des taxes municipales est le 15 mars 2021.

CHANGEMENT D'HEURE

Le retour à l'heure avancée (ou l'heure d'été) se fera dans la nuit du 13 au 14 mars 2021 (2e dimanche de mars). De plus, il est recommandé de vérifier le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée.



.com
Changement
-Heure

BORNE FONTAINE (SORTIE D'EAU) OU BORNE D'INCENDIE ?

Vous avez peut-être remarqué qu'il y a des bornes déneigées et d'autres non et vous vous

demandez pourquoi ? L'explication est fort simple; s'il y a une indication « Sortie d'eau » inscrite sur la borne, c'est que le débit d'eau de celle-ci est trop faible pour alimenter le camion de pompier. Elle sera donc déneigée si le besoin se présente. Sachez que cette distinction peut vous être demandée lors de votre renouvellement d'assurance habitation.

Jean Lépine
Inspecteur municipal

LES ÉQUIPES DE DÉNEIGEMENT EFFECTUENT LEUR TRAVAIL AVEC LA PLUS GRANDE VIGILANCE POSSIBLE

Pour permettre aux équipes de déneigement de bien faire leur travail, votre collaboration est nécessaire.

Aidez-nous à assurer la sécurité de tous en évitant de jeter, lancer ou souffler de la neige sur les bornes d'incendie ou dans l'espace dégagé pour y avoir accès. L'hiver, privilégiez toujours votre entrée pour stationner votre véhicule. Ainsi, vous aidez les opérateurs en déneigement à entretenir les rues.

Sachez aussi que le fait de souffler de la neige sur les terrains privés ne constitue pas une faute; il s'agit d'un droit dont la municipalité peut se prévaloir (Article 69 de la Loi sur les compétences municipales). Il faut comprendre qu'on ne peut contourner tous les obstacles avec la souffleuse. Par conséquent, les clôtures doivent être résistantes et solidement implantées et les végétaux doivent bénéficier de protections hivernales. Il faut également éviter que des biens se trouvent dans l'emprise de la rue ou trop près de celle-ci.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Le 14 mai prochain, il y aura une collecte des encombrants (gros déchets) à domicile. Nous vous invitons à consulter la liste détaillée qui se trouve sur le site internet de la municipalité, sous la section « Services aux citoyens \ Gestion des matières résiduelles » afin de prendre connaissance des matières acceptées lors de cette collecte.

UN PETIT GESTE D'UNE GRANDE UTILITÉ

Avec l'arrivée des beaux jours viendra votre nettoyage du printemps. Lors de l'entretien de votre terrain, nous vous invitons à profiter de l'occasion pour couper votre gazon qui empiète sur le trottoir. Cela permettra aux piétons de marcher davantage côte à côte de façon sécuritaire.



Merci de votre précieuse collaboration!

LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES À PARISVILLE

En septembre dernier avait lieu le lancement de la campagne promotionnelle « La vie en brun ». Depuis l'automne, plusieurs publications en ce

sens vous sont parvenues via nos différents médias (journal, site internet, page Facebook...) afin de vous tenir informés de l'arrivée de cette nouvelle collecte.

Le bac brun suscite certainement quelques questionnements. Voici un petit Questions & Réponses qui vous permettra, soit d'en apprendre davantage, ou encore de vous rappeler certaines informations pertinentes.

Nous vous rappelons qu'en visitant le site internet www.lavieenbrun.com vous trouverez réponse à toutes vos interrogations.

Q : Est-ce que toutes les résidences seront desservies par la collecte des matières organiques ?

R : À Parisville, le conseil municipal a pris la décision d'adhérer à la collecte du bac brun sur 76 % de son territoire, soit le périmètre urbain seulement.

(Visitez la carte interactive disponible au www.lavieenbrun.com. Celle-ci vous permettra de valider si votre propriété est desservie par la collecte des matières organiques.)

Q : Est-ce que les commerces auront aussi un bac brun ?

R : La MRC de Lotbinière et les municipalités de Deschailhons-sur-St-Laurent, Parisville, Fortierville et Sainte-Françoise ont décidé de desservir uniquement les résidences (unifamiliales, duplex, multilogements, bigénérationnelles) pour la première année. Suite à la première année de collecte, les institutions, commerces et industries (ICI) seront bien sûr encouragés à utiliser un bac brun. Chaque commerce sera approché par la municipalité et recevra les équipements nécessaires de même que du support et du matériel pour bien implanter ce tri dans leurs activités et leurs locaux.

Q : Quand et comment vais-je recevoir mon bac ?

R : En avril, chaque résidence desservie recevra un bac brun de 360L accompagné d'un mini-bac de cuisine et d'un aide-mémoire. Le bac sera livré directement à votre résidence par le fournisseur.

Q : Qui est propriétaire des bacs ?

R : C'est la municipalité qui est propriétaire des bacs. Ceux-ci sont associés à votre propriété par un numéro de série. Lors d'un déménagement, les bacs doivent demeurer sur place pour le prochain propriétaire ou occupant.

Q : Quelle sera la fréquence des collectes ? *

R : L'été (d'avril à novembre), la collecte aura lieu chaque semaine en raison des quantités souvent plus importantes des résidus verts et de jardinage en période estivale et pour réduire les risques d'odeur et autres désagréments. L'hiver (de décembre à mars), la collecte n'aura lieu qu'à deux reprises, soit à la mi-décembre et la mi-février, puisque la quantité de matières organiques est généralement moins élevée durant cette période de l'année.

* Au moment d'écrire ces lignes, la journée de la collecte n'avait pas encore été déterminée. De plus, il est possible que la fréquence en période hivernale soit propice à changement. Nous vous en tiendrons informés.



En visitant le site internet « La vie en brun » vous en apprendrez davantage sur :

- Les matières acceptées;
- Les trucs et astuces;
- Les bonnes pratiques;
- Les bacs endommagés;
- La plate-forme de compostage;
- Etc.

RAPPEL - INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU

L'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI) s'inscrit dans la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* adoptée par le Gouvernement du Québec dans le cadre de la Politique nationale de l'eau.

Rappelons que c'est parce que nous n'avons pas réussi, comme plusieurs municipalités du Québec et malgré les efforts déployés, à réduire d'au moins 20% la quantité d'eau distribuée en moyenne par personne depuis 2011, que la municipalité se voit dans l'obligation de procéder à l'installation de compteurs d'eau. Cela lui évitera également d'être privée de subventions gouvernementales pour financer ses projets d'infrastructures.

Achat et installation du compteur

L'installation de compteurs d'eau est obligatoire dans tous les bâtiments utilisés à des fins autres que résidentielles, ayant en partie ou en totalité, des activités commerciales, industrielles ou institutionnelles. Les coûts d'installation et d'acquisition du compteur sont assumés par la municipalité.

Dans les prochaines semaines, la compagnie mandatée par la municipalité de Parisville; *Les Compteurs d'eau du Québec Inc.*, entrera en contact avec les ICI concernés ssi ce n'est déjà fait, afin de prendre rendez-vous pour l'installation d'un compteur d'eau.

Dans la majorité des cas, les compteurs d'eau doivent être raccordés après la vanne d'arrêt intérieure de l'entrée d'eau potable. Si le bâtiment possède plus d'une entrée d'eau de service, chacune d'entre elles doit être munie d'un compteur.

Tarification de l'eau potable

Les compteurs d'eau servent à favoriser l'utilisation rationnelle de l'eau, à établir un

bilan de la consommation annuelle, à localiser les fuites sur le réseau et ultimement, à facturer équitablement au prorata de la quantité d'eau consommée. Pour le moment, la municipalité désire établir un bilan de la consommation annuelle avant de fixer une forme de taxation à la consommation.

L'appareil mesure le volume d'eau consommé, en mètres cubes (m3). La lecture des compteurs sera effectuée par un système de relève mobile à distance ou par lecture manuelle dans certaines situations.

Dispositif antirefoulement

En tant que propriétaire de bâtiment, vous avez l'obligation de protéger le réseau d'eau potable contre la contamination, et seul un dispositif antirefoulement adéquat peut assurer cette protection. Il s'agit d'une obligation légale prévue au Code du bâtiment.

Dans les cas où celui-ci est absent, la municipalité vous offre la possibilité de procéder pour vous, à l'installation adéquate de ce dispositif, par le biais de notre plombier accrédité, au même moment que l'installation du compteur, et ce, afin de faire économiser ses citoyens qui doivent se conformer au Code du bâtiment. **Les coûts reliés à l'installation d'un dispositif antirefoulement sont à la charge du propriétaire (prévoir environ 300\$ pour une installation standard).**

Lors de l'installation du compteur, la présence du dispositif antirefoulement sera vérifiée par le plombier accrédité, désigné par la municipalité. Si le dispositif de refoulement n'est pas installé au moment où le compteur est scellé par le plombier, la municipalité devra en aviser la Régie du bâtiment du Québec afin de régulariser la situation.

Pour plus de renseignements sur les compteurs d'eau, communiquez avec nous aux coordonnées mentionnées ci-haut. Nous vous invitons également à visiter notre site internet pour tous les détails : www.municipalite.parisville.qc.ca

Merci à tous de votre collaboration !

À PROPOS DE LA RÉNOVATION CADASTRALE

Le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a complété la rénovation cadastrale du territoire de Parisville dans les derniers mois. Les

nouveaux cadastres ont été intégrés à nos systèmes informatiques en août 2020. Certains d'entre vous ont d'ailleurs reçu un ajustement suite au traitement de ces données.

Pour la municipalité aussi cela a occasionné beaucoup de changements administratifs, entre autres, au niveau des numéros de lots bien sûr, mais aussi des matricules de chacune des propriétés qui ont tous été changés, c'est donc, au niveau des archives, autant numérique que papier, un grand travail d'apporter ces modifications à chacun de nos dossiers contribuables et également cela complique nos recherches en lien avec l'accès à l'information municipale.

Maintenant rappelons-nous quelques informations pour mieux comprendre le pourquoi de ce grand remaniement.

Le cadastre, c'est quoi ?

Le cadastre, c'est un registre public sous forme de plan. Il représente la propriété sur laquelle porte les droits fonciers des propriétaires.

Pour identifier chaque propriété dans le cadastre, on lui attribue un numéro de lot. Le plan comprend aussi :

- sa représentation graphique (la forme du lot, ses mesures et sa superficie);
- sa position par rapport aux propriétés avoisinantes.

Outre sa fonction première, qui est de permettre l'inscription des droits fonciers, le cadastre est aussi utile :

- aux municipalités qui l'utilisent pour établir la taxe foncière et appuyer la gestion de leur territoire;
- aux services publics qui s'y réfèrent pour installer leurs réseaux (gaz, électricité, aqueduc, téléphone);
- à l'application de certaines lois, dont celles sur l'aménagement et l'urbanisme, les biens culturels et la protection du territoire agricole.

Pourquoi on rénove le cadastre

Le Gouvernement du Québec procède à la rénovation cadastrale parce que le registre, produit en 1860, était devenu incomplet et imparfait.

Beaudet
LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET inc.
STEVE.819-386-8505 CARL.819-386-5795
BUREAU.819-292-2174
FAX.819-292-1536
ENTREPRISESBEAUDET.COM
R.B.Q.8287-8463-24
TRANSPORT (VRAC) - EXCAVATION - CHAUX AGRICOLE - DÉNEIGEMENT
845 RUE PRINCIPALE, PARISVILLE, G0S 1X0

**Casse Croûte
Le Rubis**
819-292-2716
Commande pour emporter
Menu du jour
Crème glacée molle
Permis d'alcool
1236, Rte 265
Parisville, G0S 1X0
Manon Beaudet, prop.
manonbeaudet3105@hotmail.com



Il était devenu incomplet car, pas moins de 850 000 propriétés n'étaient pas immatriculées distinctement au cadastre. Cette situation découle du fait que le législateur n'obligeait pas les propriétaires à faire immatriculer au cadastre les parties de leurs propriétés qu'ils voulaient vendre avant de procéder.

Il était devenu imparfait, car 750 000 lots déjà représentés au cadastre contenaient des anomalies. Celles-ci pouvaient prendre la forme d'inexactitudes ou d'incohérences qui affectent les mesures ou la superficie indiquées sur le plan.

Cette situation entraîne des dépenses importantes pour de nombreux propriétaires lorsqu'ils doivent construire, rénover, vendre leur propriété ou encore effectuer différentes transactions immobilières. Cette situation cause également des problèmes aux municipalités, aux notaires et aux arpenteurs-géomètres mandatés par les citoyens.

Les travaux de rénovation cadastrale ont pour objectif :

- de trouver et de corriger les anomalies inhérentes aux plans cadastraux existants;
- d'intégrer sans modification les lots correctement représentés aux plans cadastraux existants;
- d'identifier et de représenter toutes les propriétés qui ne sont pas immatriculées de façon distincte;
- de simplifier la représentation du morcellement en regroupant les parcelles formant une même propriété sous un seul numéro de lot;
- de produire le plan cadastral de rénovation en version électronique.

Révision : Nous vous rappelons que si vous constatez une erreur suite à la rénovation cadastrale, vous pouvez présenter une

demande de révision au Ministère de l'énergie et des ressources naturelles (MERN) au www.mern.gouv.qc.ca;

Quel rôle jouent les arpenteurs-géomètres

Les arpenteurs-géomètres sont les seuls experts habilités à réaliser des travaux liés au cadastre. Le Ministère leur attribue donc des contrats pour rénover les plans de cadastre de l'ensemble du territoire québécois.

Dans le cadre des travaux de rénovation cadastrale, les arpenteurs-géomètres ont le mandat de rénover le cadastre, secteur par secteur. Pour produire le plan cadastral de rénovation, l'arpenteur-géomètre doit franchir diverses étapes qui s'échelonnent sur une période de deux ans environ.

BIBLIOTHÈQUE

Chers lecteurs (trices),

Les bénévoles de la bibliothèque sont toujours au rendez-vous pour vous servir dans le respect



des normes sanitaires. On vous attend les mardis en après-midi et mercredis en soirée.

Depuis bientôt deux ans, Josette Auger et moi accueillons bénévolement, dans les locaux de la bibliothèque, quelques Parivillois d'adoption pour les travaux scolaires par l'entremise du Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS). Nous désirons remercier cet organisme qui nous permettra d'acquérir du matériel afin de nous soutenir dans l'aide apportée à la relève de demain en soutenant l'achat de matériel qui facilitera l'intégration et la francisation. Nous aurons la possibilité de mettre à la disposition de notre clientèle plusieurs documents et livres que nous allons acquérir bientôt.

L'équipe de votre Bibliothèque aime vous rencontrer et attend vos suggestions. N'oubliez pas que nous avons fait l'acquisition d'une dizaine de jeux afin de partager avec vos familles.

Diane Auger, coordonnatrice

QUESTIONNEMENTS – CONTACTEZ-NOUS

Vous avez un projet pour votre propriété et vous vous questionnez sur les normes que vous devrez respecter dans telle ou telle situation ?

Vous voulez faire un usage autre que résidentiel de votre domicile en démarrant un commerce ou offrir un service directement chez vous ?

Vous êtes en zone agricole ? En zone potentiellement exposée aux glissements de terrain ?

Vous voulez agrandir votre domicile ? Vous voulez vous installer un cabanon ? Une piscine ?

Nous sommes en mesure de vous informer sur toutes les possibilités qui touchent la réglementation dans la municipalité de Parisville.

Pour de plus amples informations :

Christian Soucy et France Légaré
Inspecteurs en bâtiments
1 866 441-0404
inspection@mrcbecancour.qc.ca

ON DÉMYSTIFIE LA CHLORATION DE L'EAU!

On veut démystifier avec vous un mythe qui circule concernant la chloration de l'eau à Parisville!

On entend parfois : *Quand une municipalité qui atteint 500 (ou même 1 000) habitants desservis, elle doit chlorer l'eau sur une base régulière! Si la municipalité chlorer son eau trop souvent, elle sera obligée de chlorer son eau à plein temps!*

Je vous rassure tout de suite, c'est faux!

À Parisville, nous avons une eau de qualité, SANS FILTRATION, NI CHLORATION. Des analyses sont réalisées sur une base régulière selon un calendrier annuel préétabli pour s'assurer de sa qualité et détecter toutes formes d'anomalies, selon un calendrier annuel préétabli, en collaboration avec le Ministère de l'environnement.

À l'occasion, il est vrai que la municipalité procède à la chloration de son eau. Ceci dans

le but de prévenir une contamination de l'eau ou pour rétablir la qualité de celle-ci. Ayant une eau non traitée, le contrôle de la qualité de l'eau est d'autant plus important et oui, les risques de contamination sont plus élevés que lorsqu'un réseau est traité au chlore de manière systématique. Dans tous les cas, lorsque l'opérateur en eau potable est contraint de chlorer l'eau, il s'agit d'une mesure préventive et temporaire et non une orientation de chlorer en permanence l'eau potable.

Certains citoyens se questionnent aussi sur le nombre maximum de personnes que la municipalité peut alimenter avant d'être obligée de traiter l'eau. Il n'y a pas de nombre maximum. Il faut se fier à la qualité de l'eau distribuée uniquement.

L'article 6 du RQEP (Règlement sur la qualité de l'eau potable) indique que pour un réseau alimenté avec des eaux souterraines brutes exclusivement, ce qui est le cas à Parisville, un traitement (chloration) est

obligatoire après 2 résultats démontrant une contamination fécale de l'eau distribuée (E. coli/ bactéries entérocoques) et ce, afin de rétablir la qualité de l'eau. Ce qui confirme donc qu'aucun nombre de personnes desservies n'est fixé concernant l'obligation de chlorer.

À titre d'exemple, la Ville d'Amos en Abitibi-Témiscamingue peut se vanter d'avoir une eau parmi les plus pures au monde. Elle a d'ailleurs remporté une médaille d'or dans la catégorie «eau municipale» au prestigieux concours international de dégustation d'eau de Berkeley, aux États-Unis.

L'eau que la Ville d'Amos puise est d'une pureté naturelle exceptionnelle, ce qui permet à la ville d'acheminer une eau non traitée à ses citoyens à l'aide d'un réseau d'aqueduc représentant 98,8 kilomètres de conduites et desservant une population de 12 820 habitants.

Comme quoi ce n'est pas la quantité qui compte, mais la qualité!



CLUB DE CROQUET

Bonjour à toutes et à tous,

Pour l'instant, le début de l'année 2021 n'est pas bon pour notre croquet. Notre club est fermé depuis le 13 octobre 2020 et on ne sait pas quand nous pourrions recommencer à jouer au croquet, ligues, tournois interclubs ou simplement une petite partie pour s'amuser. C'est la même chose pour tous les autres clubs. Probablement que la plupart des joueurs aimeraient recommencer à jouer au croquet, mais nous ne savons pas quand ???? Lorsque nous pourrions recommencer à jouer au croquet, les membres seront tous informés par courriel ou par téléphone. En espérant que nous aurons encore nos membres pour jouer au croquet comme avant, lorsque la 2e vague sera passée. Bye et à la prochaine!

Yves Blanchet, Président.



CLUB FADOQ DE PARISVILLE

Des nouvelles de la FADOOQ De Parisville

Qu'on le veuille ou non, nous sommes en mode COVID pour des mois encore. Nous avons dû revoir et remettre à plus tard les activités que nous avions prévues dans le but de nous rencontrer pour se divertir et socialiser. Par ailleurs, la pandémie n'a pas eu d'impact négatif sur le nombre de membres pour notre mouvement. Malgré les départs et les décès, nous sommes encore cent neuf cotisants, dont six recrues en début de cinquantaine. La relève se prépare, c'est encourageant. Nous avons bien hâte de redémarrer nos activités.

Nous avons été choyés par un hiver propice aux activités extérieures, ce qui est favorable pour garder la santé et le moral.

Une autre possibilité pour occuper son temps de façon enrichissante, distrayante et amusante est la lecture. J'en profite pour faire la promotion de notre magazine VIRAGE.

Le réseau FADOQ se démarque d'autres organismes par ce magazine de qualité grand public qui dépasse régulièrement les cent pages et se distingue par l'originalité de ses sujets, leur traitement, la qualité de ses collaborateurs et sa présentation soignée.

On y trouve des dossiers ciblant les intérêts des membres, des entrevues inspirantes, des recettes, des chroniques sur la santé, les livres, les finances personnelles, des jeux et une foule d'informations sur le Réseau FADOQ. Les sujets qu'on y aborde démontrent que le vieillissement n'est pas une calamité, mais plutôt un virage exaltant de la vie. Bonne lecture.

Pour terminer mon message sur une note humoristique, je vous partage deux petites histoires, question de vous faire rire!!!

«Au moment de sa mort, Maurice avait demandé à son ami d'arroser sa tombe avec un grand vin qu'il avait conservé précieusement pour cette occasion. Quand arriva le temps d'exécuter le rituel, l'ami se dit : "Maurice ne m'en voudra sans doute pas de filtrer son vin dans mes reins avant de le répandre sur sa tombe..."»

"Parce que Tom, le sixième de ses dix enfants ne ressemblait pas à ses frères et sœurs, un homme s'était toujours demandé s'il était bien de lui. Sur son lit de mort il demanda à sa femme, comme faveur ultime, de lui dire la vérité sur le vrai père de Tom. Elle lui répondit "ne t'inquiète donc pas : "Tom est le seul dont tu es le père".

*Souriez à la vie,
croyez que le meilleur est à venir!*

Lucie Germain, vice-présidente
Club FADOQ Parisville



CERCLE DE FERMIERES

Récupération de cartouches d'imprimantes



Depuis 1994, Mira s'est engagée à sensibiliser le grand public du Québec à la récupération de cartouches d'imprimantes. En plus de poser un geste concret à l'environnement, cette initiative permet de financer le dressage de plus d'une vingtaine de chiens Mira.

Toutes les cartouches transitent à l'entrepôt de la Fondation Mira à Neuville. Elles sont triées et vendues en appel d'offres à des recycleurs. Les cartouches non recyclables sont détruites de façon écoresponsable. Le carton et le plastique générés par vos envois sont également recyclés.

À Parisville, il est possible de déposer vos cartouches d'imprimantes dans le hall d'entrée de la bibliothèque et du local du Cercle de Fermières au 1260, rue St-Jacques durant les heures d'ouverture de la bibliothèque les mardis et mercredis. Vous pouvez également déposer celles-ci dans le bac situé sur la galerie avant du bureau municipal.



Heures d'ouverture dépanneur

Lundi-mercredi: 7h00 à 21h00

Jeudi-samedi: 7h00 à 22h00

Dimanche: 8h00 à 21h00

La Coop: 819-292-2303 Dépanneur: #1101



www.parisville.coop



DONALD MARTEL
Député de Nicolet-Béancour



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau RC.59
Québec (Québec) G1A 1A4 Tél. 581 628-1849

Bureau de circonscription
625, avenue Godefroy, bureau 202
Béancour (Québec) G9H 1S3 Tél. 819 233-3521
Sans frais 1 855 333-3521 Téléc. 819 233-3529
Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca



PARC RÉGIONAL
DE LA
**RIVIÈRE
GENTILLY**

Profitez de votre Parc **GRATUITEMENT** pour **UNE SEMAINE!**

Bonjour chers citoyen(ne)s de Parisville,

Ayant été bien appréciée l'an dernier et pour vous remercier pour votre support, nous revenons avec notre invitation pour vous accueillir au Parc gratuitement, et ce, pour une semaine complète cette fois! En effet, nous serons heureux de vous offrir l'entrée gratuite au Parc du **31 mai au 6 juin 2021 inclusivement**.

Veuillez noter que, si vous voulez maximiser votre expérience, une boutique de location est disponible sur réservation seulement.

Au plaisir de vous y voir.

Judith Lajoie inc.
Société par actions d'un courtier immobilier
Coach Achat-Vente

L'efficacité passe par l'écoute

Bur.: **418 666-5050**

Cell.: **581 982-2211**

RE/MAX Référence 2000
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.



**PORTES &
FENÊTRES**

P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.

Alain Pérusse

620 Principale Est,
Parisville, Québec
G0S 1X0

T 819 292-2096

F 819 292-2594

peperusse@hotmail.com

RBQ: 8262-5120-10

PEPERUSSE.COM



FONDATION SANTÉ
Bécancour-Nicolet-Yamaska



M. Michel Rheault, président d'honneur

Invitation Souper gastronomique - 7^e édition

Tous ensemble, chacun chez soi!

Il nous fait grand plaisir de vous convier à participer à notre prestigieuse activité-bénéfice annuelle, notre Souper gastronomique 4 services incluant le vin de la SAQ.

Compte tenu de la pandémie due à la COVID-19, nous traversons tous actuellement une période spéciale qui exige qu'on s'adapte et qu'on se réinvente. C'est exactement ce que fait notre Fondation en adaptant sa principale levée de fonds annuelle et en vous offrant l'opportunité de déguster dans le confort de votre foyer un **délicieux Souper gastronomique 4 services**, soigneusement concocté par **M. Sébastien Fréchette**, propriétaire de **Galoto**, cuisine gourmande et authentique de Nicolet.

Par la magie de la technologie, nous vous offrons grâce à la participation financière de **Desjardins, Gestion de patrimoine, Équipe Normandin-Laforce**, un concert privé avec un répertoire *Jazzyrockmantic* de **Mme Marie-Pier Descôteaux** à la trompette et de **M. Georges Allyson** au piano vous sera offert. Nous sommes fiers de vous présenter ces artistes, de grands talents, de chez nous.

Ce spectacle est aussi possible grâce à la collaboration du **Théâtre Belcourt** et de **Spec-Tech, M. Éric Desmarais**.

Merci à nos précieux partenaires, sans qui, cette activité-bénéfice ne pourrait avoir lieu!

Date : **17 avril 2021 dès 17 heures**

Lieu : **à votre résidence**

Livraison : **dans un point de chute près de chez vous durant la journée**

Coût du billet : **130 \$ par personne**

Une boîte-repas contient 2 repas, donc 260 \$. Il n'y a pas de boîte-repas contenant 1 repas.

(Un reçu pour don de charité de 200 \$ par boîte-repas vous sera émis)

Pour vivre cette expérience unique et mémorable, vous pouvez vous inscrire en ligne sur notre site internet fondationsantebny.ca ou nous téléphoner au 819 293-2071, au poste 52382.

FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES, SEULEMENT 200 BOÎTES GASTRONOMIQUES DISPONIBLES!

Pierre Fréchette

Président de la Fondation Santé
Bécancour-Nicolet-Yamaska

Michel Rheault

Co-propriétaire du Centre agricole de Nicolet-Yamaska inc.

Les Excavations
Roland Laquerre inc.

1143, Route 265
Parisville QC - G0S 1X0
T•819-292-2306 F•819-292-3241

rolandlaquerre@sogetel.net



sable • excavation

transport en vrac • fosse septique

JO BEAUDET INC.

BOIS DE CHAUFFAGE

SERVICE DE PROCESSEUR À BOIS MOBILE

JONATHAN BEAUDET | 819 292-2973



LaRue Bécancour : l'écho des voix ignorées

Parler de travail de rue, c'est aborder une démarche et une approche alternative pour rejoindre les laissés-e-s pour compte, dans un monde où la différence et la marginalité sont souvent pointées du doigt.

À l'image des gens de toute origine qui, partout dans le monde, sillonnent les rues des milieux urbains et des vastes campagnes, les travailleurs de rue de LaRue Bécancour offrent un support, un accompagnement et une relation d'être au moment présent avec les personnes qui ont été poussées à la marge des services sociaux conventionnels, le tout sur une base volontaire, dans le respect du rythme et de l'autonomie de la personne. L'approche se veut centrée sur la réduction des méfaits et l'empowerment, dans le respect et défense des droits sociaux de l'individu rejoint, notamment en regard de la confidentialité et du secret professionnel. Les trois travailleurs de rue dispensent des services à travers tout le territoire de la MRC de Bécancour et ce tant à domicile que dans les lieux fréquentés par les gens des municipalités.

Plusieurs services s'inscrivant dans divers projets sont dispensés. Au chapitre du milieu de vie, l'organisme offre un espace permettant à des groupes d'entraide et de discussion de faire émerger les réalités vécues par les hommes isolés vivant certaines problématiques. D'ailleurs, les groupes sont organisés autour de valeurs et de méthodes propres à l'éducation populaire autonome.

Outre le milieu de vie, l'organisme offre une buanderie publique gratuite, de même qu'une douche accessible sur demande aux personnes, notamment itinérantes ou en situation de précarité, qui font face à des obstacles pour répondre à leurs besoins d'hygiène. Du dépannage alimentaire est offert pour des personnes présentant des besoins urgents devant être répondus rapidement. Une friperie gratuite est mise à disposition des personnes rejointes.

L'organisme effectue également du repérage, de l'intervention sociale préventive et de l'accompagnement auprès des jeunes et des adultes consommateurs de drogues ou

présentant un risque de commettre des méfaits publics.

L'accompagnement, la relocalisation et la réinsertion sociale des personnes sans domicile ou sans domicile fixe dans un nouveau logement figure aussi dans le mandat de l'organisme.

Un soutien peut également être offert aux parents afin de les outiller face aux multiples revers, défis et difficultés pouvant émerger dans leur vécu familial et parental.

L'accompagnement à travers les services de santé, les services sociaux, les comparutions au tribunal et les démarches administratives (aide sociale, assurance-maladie) sont également de notre ressort, toujours à la demande de la personne.

Les personnes ciblées sont multiples, mais l'approche toujours la même : être présent-e dans leur existence, en servant de pont entre celles-ci et le réseau de services traditionnel, le tout dans une perspective centrée sur leurs besoins. Tél. : 819 298-4799

Texte rédigé par Gabriel Larivière, travailleur de rue à LaRue Bécancour



PUBS ET VARIA

SERVICES OFFERTS PAR LE TRANSPORT DES PERSONNES DE LA MRC DE BÉCANCOUR

- Ligne verte : Pour se rendre à Nicolet avec un transfert à Sainte-Gertrude les mercredis (arrivée à Nicolet à 8 h 30 et départ à 15 h 30)
- MRC de Bécancour vers Trois-Rivières : Circuit offert les lundis pour se rendre à Trois-Rivières et les vendredis pour retourner dans la MRC de Bécancour. Ce circuit vise plus particulièrement la clientèle étudiante. Heures de départ et d'arrivée variables.
- Transport adapté qui s'adresse à toutes personnes dont les limitations permanentes nécessitent un service approprié, disponible du lundi au vendredi de 7 h à 17 h. L'utilisateur a jusqu'à 7 h du matin le jour du déplacement pour annuler celui-ci pour qu'aucun frais ne lui soit demandé.

Pour pouvoir utiliser ces services, il faut devenir membre. Pour se faire, il faut remplir le formulaire disponible au www.tpmrcb.ca. Les frais d'adhésion (5 \$) doivent être acquittés.



TRANSPORT
des personnes
MRC de Bécancour

Le coût pour chaque circuit est indiqué au www.tpmrcb.ca lorsqu'on clique sur l'onglet du circuit désiré.

Pour réserver, appeler à la centrale de répartition au 819 298-3366 ou sans frais au 1 866 393-2134 poste 1 ou réserver en ligne via l'onglet Circuits. Le délai de réservation est de 24 h ouvrable. À noter que ce sont des billets électroniques.

3300, boul. Bécancour, Bécancour (Québec) G9H 3W2



DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE

DÉCÈS 2020

Monsieur Michel Habel

Décédé le 31 mars 2020

à l'âge de 69 ans

Anciennement de Parisville.

Madame Andrée Boisvert

Conjointe de M. Yves Dextraze

Décédée le 7 avril à l'âge 52 ans

De Parisville.

DÉCÈS 2021

Monsieur Georges Perreault

Veuf de Madame Béatrice Lafleur

Décédé le 24 janvier 2021

à l'âge de 88 ans

Anciennement de Parisville.





LA DOULEUR CHRONIQUE ET LES OPIOIDES!

Selon la littérature médicale, une douleur qui persiste plus de trois mois est une douleur chronique

Que ce soit un mal de cou ou de dos avec ou sans névralgie dans les membres, il y a le diagnostic de douleur chronique et plusieurs différentes causes responsable de cette douleur chronique. Ce genre de douleur affecte généralement le quotidien de la personne, mais aussi le conjoint(e), les enfants, le travail, les amis, les loisirs, etc.

C'est très difficile de ne plus prendre de marche, de ne plus faire de vélo ou le sport qu'on aime, de ne plus aller au cinéma, au restaurant, car trop longtemps assis. J'ai même entendu certains patients me faire part de leur crainte à prendre l'avion pour partir en vacances. Trop souvent, la personne se referme sur elle-même et la dépression accompagne souvent la douleur chronique.

Que faire lorsque la seule solution proposée est d'augmenter la médication? Il est clair maintenant que les douleurs aiguës et chroniques constituent l'une des principales raisons de prescription d'opioïdes.

Selon l'Association chiropratique canadienne, on évalue à plusieurs centaines, les décès liés à la prise d'opioïdes d'ordonnance au Canada, chaque année. Les choses doivent changer afin de prioriser des solutions plus sécuritaires aux douleurs chroniques qui affectent la population.

Il faut choisir un professionnel de la santé qui prendra le temps de questionner, d'examiner votre condition, d'exécuter des tests orthopédiques, neurologiques, etc. il faut aussi passer les bons examens, radiologies, scan ou résonnance magnétique. Demandez toujours votre copie des résultats écrits et l'image, car le chiropraticien peut vous montrer vos résultats et vous les expliquer.

Qu'est-ce que la décompression discale ?

Il s'agit d'un procédé non-chirurgical et sécuritaire. Avec la table de décompression SpineMED, unique dans la région et approuvé par Santé Canada. Ce procédé sophistiqué, contrôlé par ordinateur cible les disques blessés dans le cou et dans le dos.



La décompression enlève de la pression sur le disque. Cet appareil travaille à diminuer la pression intra discale graduellement et progressivement, ce qui favorisera l'hydratation et la régénérescence du disque. C'est seulement à ce moment que les fibres déchirées peuvent cicatriser et qu'une réhabilitation devient possible.

Pour l'arthrose, l'appareil s'emploie à diminuer la pression intradiscale graduellement et progressivement afin de diminuer la pression sur les surfaces articulaires et de freiner la détérioration du cartilage et lui permettre de récupérer, jusqu'à un certain niveau.



DR YOLAND GUIMOND
CHIROPRATICIEN D.C., B.Sc.
25 ANS D'EXPÉRIENCE
PLUS DE 1000 PATIENTS TRAITÉS SUR TABLE DE DÉCOMPRESSION

SI VOUS SOUFFREZ D'UN DE CES PROBLÈMES, LA TABLE DE DÉCOMPRESSION PEUT VOUS

• HERNIE	• ENGOURDISSEMENTS, PARESTHÉSIE DANS LES JAMBES, BRAS ET MAINS
• SCIATIQUE	• ARTHROSE
• BRACHIALGIE	• PINCEMENT DISCAL
• SYNDROME FACETTAIRE	• MAUS DE DOS
• STÉNOSE (SI IL N'Y A PAS DE CONTRE-INDICATIONS)	• DOULEURS CERVICALES

CLINIQUE SANTÉ CHIROPRATIQUE YOLAND GUIMOND

2340, des Galaxies, secteur Gentilly, Bécancour

Sur rendez-vous seulement : 819-298-3444

info@chirodecompression.com

AVANT DE JETER, PENSEZ À RECYCLER!

Les élèves de l'école Le Phare récupèrent toutes les sortes de piles pesant moins de 5 kg.

Pourquoi ?

- Pour participer à un concours qui pourra permettre à l'école de gagner de l'argent. Présentement, nous sommes en 2e position au classement.
- Pour éviter qu'elles se retrouvent dans la nature et polluent notre sol et nos cours d'eau.

Endroits de collectes :

- À l'école Le Phare de Deschaillons, bien sûr!
- Au Métro à Deschaillons

- À la station-service Sonic de Parisville;
- Au bureau municipal de Parisville.

Qu'arrive-t-il aux piles mortes?

L'école envoie les piles à la compagnie Appel@recycler. Ensuite, elles sont triées et recyclées à travers la peinture, les ustensiles de cuisine, la céramique et bien d'autres endroits surprenants.

Merci de récupérer en grand nombre!

Les élèves de 3e cycle de l'école Le Phare

En collaboration avec Mme Sophie, professeur et M. Gérald Chabot, qui fait le pont entre la municipalité et l'école Le Phare.



Récupération de goupilles de canettes et attaches à pain

Monsieur Gérald Chabot prête main-forte à la Fondation Clermont Bonnenfant en ramassant les goupilles de canettes et les attaches à pain, permettant ainsi d'offrir des fauteuils roulants aux personnes handicapées.

Le bilan en date de juin 2020 était de 9 sacs de vidanges remplis de languettes de canettes. 26 sacs sont nécessaires pour l'achat d'un seul fauteuil roulant. Pour un bilan actualisé www.fondationcb.com/bilan ou facebook.com/cbfondation

Si vous désirez vous aussi faire votre part, vous pouvez venir déposer vos goupilles de canettes et vos attaches à pain dans le bac du bureau municipal se trouvant sur le balcon de la porte principale.

Pour de plus amples informations sur cette fondation, rendez-vous au www.languettesdecannettes-fondationcb.weebly.com/index.html



SONDAGE MADA

Dans le cadre de sa démarche Municipalités amies des aînés (MADA), nous avons consulté en février dernier, les personnes âgées de 50 ans et plus dans le but de mieux identifier les besoins des personnes âgées afin de leur permettre de participer pleinement à toutes les sphères de la vie en société. Des priorités seront par la suite établies et inscrites dans un plan d'action, à partir de ce que la municipalité est en mesure d'accomplir et, au besoin, avec l'appui de ses partenaires.

Les réponses ainsi recueillies nous permettront d'adapter les actions municipales et celles de nos partenaires aux besoins de notre population dont la démographie est en pleine mutation.

Nous tenons à remercier tous les acteurs dans cette démarche. La MRC de Bécancour, représentée par Lina Verville ainsi que le comité de la municipalité formé de Lucie Germain, Marie-Blanche L'Hérault, Lucie Leclerc, Jean-François Bienvenue et Maurice Grimard.

Vous pourrez visualiser les résultats du sondage sur le site internet de la municipalité vers la mi-mars. Ils seront également partagés avec le Comité de pilotage Municipalité Amie Des Aînés (MADA) et avec le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille.

Merci à tous nos participants!



CONSTRUCTION
PÉRUSSE inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RBQ: 2163-5057-76

En affaire depuis 35 ans

819 292-2645
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

CARSTAR
Carrosserie et vitres d'auto

Garage R. Paris inc.
Martin & Jean-François Paris

parisville@carstar.ca
819-292-2933

Un accident est si vite effacé®



NOUVELLES ÉSLs

Une réalisation de l'équipe médias de l'école les Seigneuries

Une classe extérieure aux Seigneuries

Par Lauriane Poisson

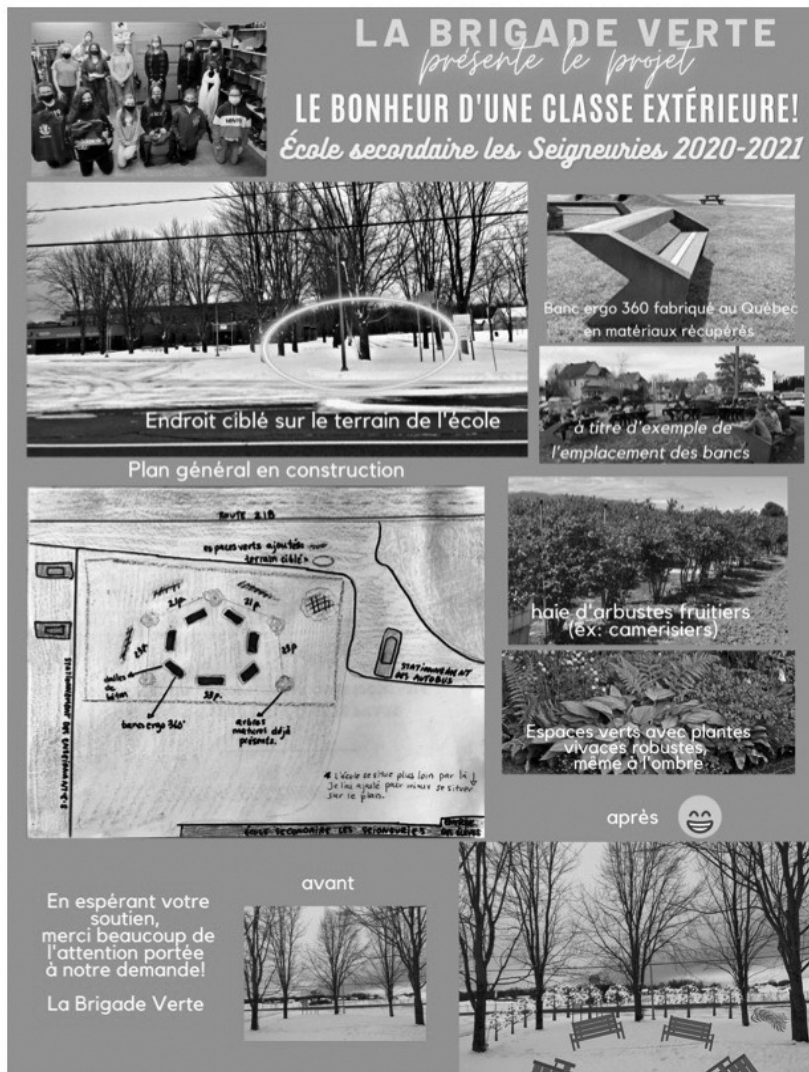
Avec la Covid, l'idée d'un projet de classe extérieure était unanime au sein du comité de la Brigade Verte en septembre dernier. Le rêve deviendra réalité d'ici la fin de l'année scolaire.

«Le but du projet était de trouver un lieu de rassemblement pour tenir des rencontres à l'extérieur» explique Marlène Dubois, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire qui accompagne le projet. «Tous les comités de l'école pourront se rassembler là sur l'heure du midi, les élèves pourront aussi y dîner et les enseignants pourront faire leurs cours selon la température et le nombre d'élèves de leur classe», ajoute Zoé Depot, présidente de la Brigade Verte.

L'espace extérieur se fera à l'avant de l'école avec 7 bancs Ergo-360 installés en cercle. Le comité est fier de mentionner que ces bancs seront

fabriqués au Québec avec des matériaux récupérés. Il y aura trois espaces verts, pour limiter le bruit et verdier davantage le terrain de l'école. Pour ce faire, le comité installera des plantes vivaces, des haies, des fleurs, etc. Le projet sera mis en place vers la fin de l'année scolaire, d'ici juin 2021.

Pour réaliser ce projet, un montant important était nécessaire. L'équipe de la Brigade a amassé près de 10 000\$ depuis le début de l'année grâce à diverses demandes de subventions et bourses et il en reste environ 5000\$ à aller chercher. Parmi les donateurs et collaborateurs se retrouvent la Fondation Desjardins, Ose Entreprendre, les bourses Édu-Coop, le Carrefour Jeunesse Emploi et le concours #onsengage. Monsieur Jean-Philippe Chrétien, entrepreneur chez Projets Chrétien, a pour sa part, offert généreusement de mettre en place les structures de béton, sur lesquels il y aura les bancs, pour que cela soit plus durable.





Il est maintenant temps de passer vos commandes de volailles



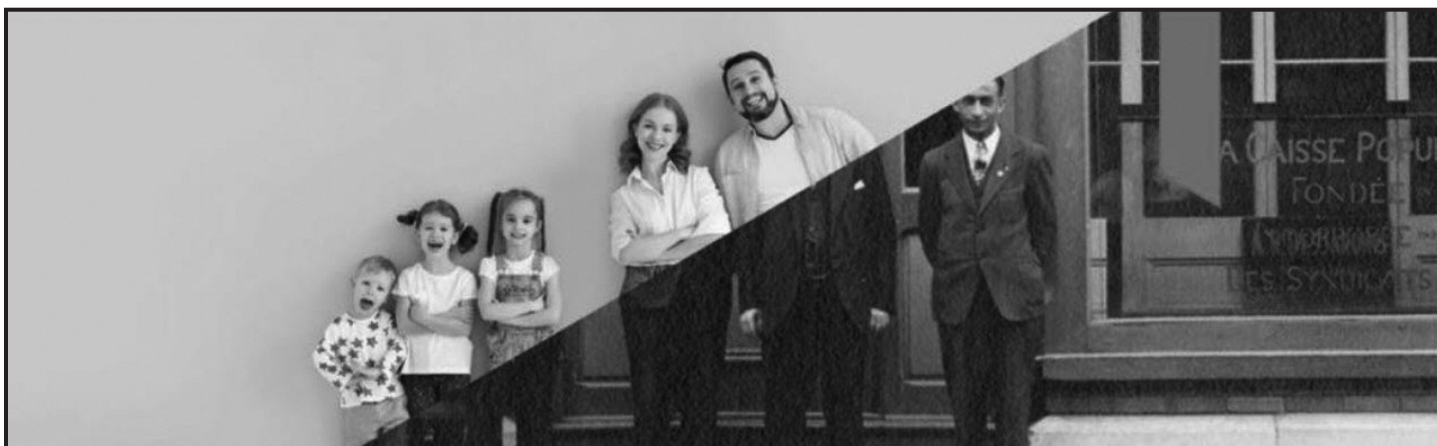
🕒 **Parisville : 819 292-2303, poste 1001**

Commandez avant le 26 mars



🕒 **Parisville : 819 292-2303, poste 1001**

Commandez avant le 7 mai



Assemblée générale annuelle virtuelle

Vous êtes cordialement invité à y participer et à prendre connaissance des résultats de votre caisse.



Mercredi 14 avril 2021 à 19 h



Le lien pour assister à l'assemblée est disponible au
www.desjardins.com/caisseglrdc

C'est un rendez-vous !



Desjardins

**Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne**



SSIRMRCB BULLETIN

PREVENTION 2021

Rétrospective 2021

Nous voilà déjà, depuis quelques mois, en 2021! L'heure est au bilan et il m'est permis d'admettre que vous faites, encore cette année, un excellent travail de prévention! Il ne faut tout de même pas oublier que :

Le premier responsable, c'est toi!



Interventions

Concernant les interventions, nous avons répondu à un total de 107 appels. Voici quelques chiffres importants :

- 12 appels d'entraide (autres services incendie, accidents de la route, entraide aux paramédics);
- 11 alarmes automatiques diverses (une baisse de 50 % comparativement à 2019);
- 6 appels de sauvetage hors-route;
- 7 feux de bâtiments, dont 4 ont, malheureusement, causés des dégâts importants;
- 4 feux de cheminée.

Le temps sec de l'année dernière nous a passablement occupés avec pas moins de 25 appels de vérification et/ou de feux d'herbes. Nous vous rappelons qu'il est très important de respecter les consignes de votre service de prévention ainsi que celles de la SOPFEU.

<https://sopfeu.qc.ca/>

Permis de brûlage

L'importance d'avoir un permis de brûlage prend tout son sens afin d'être au courant des mesures et des consignes en vigueur pour le temps de l'année concernée. Pour l'obtention d'un permis il faut simplement téléphoner au bureau du SSIRMRCB au 819 288-5694, prendre rendez-vous avec l'agent en prévention incendie, une petite visite et le tour est joué!!!

Et que ce soit pour un feu de plaisance ou un permis de brûlage vous devez de respecter les suivantes :

- Tout feu doit être, de l'ignition à l'extinction finale, sous la responsabilité d'une personne adulte afin de décider des mesures à prendre et des actions pour en garder le contrôle et en faire l'extinction.
- La personne responsable doit avoir un moyen d'extinction sur place.

Évitez les ennuis, le permis c'est gratuit!

NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux,
Agent en prévention incendie

g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca





SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DES COMMUNICATIONS

MISE EN GARDE – Vol d'identité (Prestations frauduleuses)

La Sûreté du Québec vous invite à la vigilance en vous rappelant les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'un vol d'identité.

De plus en plus de vols d'identité sont commis relativement à des demandes frauduleuses de prestations diverses auprès d'organismes gouvernementaux (p. ex. les prestations canadiennes d'urgence ou les prestations d'assurance-emploi). Il est important de savoir que la fraude ne prend pas de pause.

Comment se protéger?

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels ou vos informations bancaires lors d'un contact non sollicité, peu importe le moyen (par courriel, texto, compte de médias sociaux ou par téléphone).
- Vérifiez la validité de toute demande qui vous est adressée d'une source sûre (p. ex. sur un site web sécurisé ou une facture officielle).
- Vérifiez les paramètres de sécurité et de confidentialité de tous vos comptes, appareils et connexions. Consultez les mesures à prendre sur le site [Pensezcybersécurité.ca](https://www.pensezcybersécurité.ca).

Comment détecter un vol d'identité?

- Consultez sur une base régulière vos relevés de comptes bancaires et vos relevés de cartes de crédit (conteste immédiatement tout achat qui vous est inconnu).
- Consultez également vos informations fiscales, afin de détecter toute anomalie auprès des agences gouvernementales aux niveaux provincial et fédéral.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Des prestations ont été frauduleusement demandées en votre nom?

1. Selon votre situation de fraude :

Pour des prestations liées à la COVID-19, consultez les directives sur le site de l'[Agence du revenu du Canada](https://www.arnr.gc.ca), ou composez le 1 833 966-2099.

Pour des prestations liées aux programmes administrés par Revenu Québec, composez le 1 800 267-6299 ou formulez une [plainte en ligne](#).

2. Communiquez avec la Sûreté du Québec au **310-4141** ou ***4141 (cellulaire)** ou votre service de police local.

Consultez les fiches [Aide-mémoire - Vous êtes victime d'une fraude?](#) et [Aide-mémoire - Prise de plainte pour fraude](#) sur le site web de la [Sûreté du Québec @signalement fraude](#).

3. Signalez la fraude auprès du [Centre antifraude du Canada](#) ou composez le 1 888 495-8501.

Février 2021

Nouveau développement au coeur du village!



Projet de revitalisation – Phase 2

La municipalité de Parisville désirait revitaliser son noyau urbain depuis plusieurs années, plus particulièrement un secteur dont les besoins sont importants en matière de revitalisation étant donné l'âge moyen avancé des bâtiments s'y trouvant et l'état délabré de certains d'entre eux. Afin d'y arriver et pour répondre au même moment à un besoin grandissant de développement et de densification du territoire, le projet sera réalisé en plusieurs phases. La phase 1 étant la mise sur pied d'un programme de revitalisation du territoire octroyant un crédit de taxes foncières applicable à la valeur ajoutée suite à des travaux de construction ou de rénovation. Ce programme est maintenant en vigueur depuis le 10 mars 2020.

La phase 2 de ce projet a été l'acquisition d'une propriété ayant une superficie de 5 293 m² située au coeur même du village. Les bâtiments construits, ayant été abandonnés depuis de nombreuses années, ont été démolis en décembre dernier pour laisser place à un nouveau développement résidentiel. En plus de l'acquisition, la démolition, la remise en état des lieux, la construction des infrastructures municipales ainsi que la promotion du nouveau développement, ce projet de revitalisation rendra la construction possible de plus de 6 unités d'occupation, en plein coeur du village et redonnant à la communauté un milieu urbain propre, sécuritaire et attrayant de nouveau pour les jeunes familles et les aînés. De plus, un soutien financier a été obtenu par la caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière-du-Chêne au montant de 50 000 \$ pour ce projet.

Pour plus d'informations concernant le futur développement résidentiel, n'hésitez pas à nous contacter au bureau municipal au 819 292-2222.